



Pour le développement et la valorisation du bénévolat des seniors !

Les seniors, une richesse à mobiliser

La France compte aujourd'hui quelques 16 millions de retraités. L'accroissement du nombre des seniors est un phénomène démographique nouveau, qui va en s'amplifiant, et dont le pays doit tirer avantage.

Les seniors, dans leur grande majorité en bonne santé physique et intellectuelle, possèdent des compétences et bénéficient d'expériences qui peuvent être mises au profit de la société. De plus, il est reconnu que **le développement du lien social est de loin le premier facteur du maintien en bonne santé**. Rester actif est donc un excellent moyen de prévenir le vieillissement.

Cette dernière aspiration peut être satisfaite par des activités bénévoles, notamment au sein du bénévolat associatif. **D'ailleurs, sur les 12 700 000 bénévoles associatifs, 3 900 000 sont des seniors, représentant plus de 30% des bénévoles associatifs. Le pourcentage est encore plus important parmi les Responsables Associatifs.**

En cette période où le concept de l'intergénérationnel s'impose avec vigueur, les activités de bénévolat senior peuvent concerner des domaines très divers comme l'aide à la personne (grand âge, malades, soutien scolaire, aide à l'insertion des jeunes, ...), la solidarité sous toutes ses formes, la formation, le transfert de compétences, et subvenir aux besoins des bénéficiaires potentiels là où secteur marchand s'avère hors de portée financière.

Il est encore possible d'augmenter le taux d'engagement bénévole des seniors, à condition de mettre en œuvre une stratégie ciblée et volontariste. C'est le sens de l'Alliance constituée entre France Bénévolat et trois grandes associations de bénévolat senior de compétence, AGIR abcd, ECTI et OTECI, visant à renforcer les actions de promotion et de valorisation de l'engagement bénévole des seniors.

La nécessité d'une reconnaissance sociale et républicaine de cet engagement

Le 29 Novembre, le Premier ministre a lancé la concertation sur la « Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement ». Il a en particulier émis le souhait que les bénévoles les plus engagés bénéficient de **formes symboliques de reconnaissance**.

Les quatre associations partenaires ne peuvent que souscrire à ce souhait. Elles sont prêtes à travailler avec les services ministériels et avec le mouvement associatif pour imaginer les formes de reconnaissance prenant en compte à la fois **la gratuité du bénévolat, l'indépendance associative et sa diversité, ainsi que la reconnaissance de cet engagement par la nation**.

Paris, 30 novembre 2013

Présentation des 4 associations



France Bénévolat, association reconnue d'utilité publique, a pour vocation de développer le bénévolat associatif.

Trois missions résument ses actions : **ORIENTER** toute personne qui le souhaite vers un bénévolat adapté à son profil, **ACCOMPAGNER** les associations dans l'accueil et l'animation de leurs bénévoles et **VALORISER** le bénévolat.

France Bénévolat s'appuie sur un réseau de 80 centres départementaux et la plateforme www.francebenevolat.org



AGIR abcd

Association Générale des Intervenants Retraités

abcd - actions de bénévoles pour la coopération et le développement

Organisation non gouvernementale (O.N.G.) - Apolitique et aconfessionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis août 1990 - Agréée depuis mars 2008 par les

Ministères de l'Éducation Nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Étrangères, de la Justice.

Dans le respect de sa charte, les adhérents d'AGIRabcd apportent à tous ceux qui en expriment le besoin : aide, accompagnement et soutien.

www.agirabcd.org



L'OTECI est une association de seniors experts bénévoles qui offre aux entreprises et organisations des prestations de conseil, formation et accompagnement.

Créée en 1979, l'OTECI est indépendante dans ses statuts et son fonctionnement autonome dans ses ressources. Elle regroupe un ensemble de 800 conseillers, qui, après une carrière opérationnelle de cadres en entreprise, dans des fonctions de management ou d'expertise, veulent rester actifs.

www.oteci.asso.fr



Ecti est une association indépendante, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique. Sa vocation :

- Participer à l'expansion économique et sociale par l'aide et le conseil aux entreprises, administrations, collectivités, associations, etc.

- Promouvoir et maintenir l'emploi (aide à la réinsertion, tutorat, création et transmission d'entreprise, etc.)

- Accompagner les pays émergents, par des actes de coopération scientifique, technique, culturelle ou humanitaire, en s'efforçant d'y développer des possibilités d'échanges et de promotion des entreprises françaises.

www.ecti.org